

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 8 décembre 2020

Opérations routières en Haute-Saône : les avancées des projets de déviations de Port-sur-Saône et de Vesoul pour structurer les mobilités

Le 8 décembre se sont tenus en visioconférence les comités de pilotage de la déviation de Port-sur-Saône et de Vesoul.

La déviation de Port-sur-Saône va entrer dans sa dernière année de réalisation. Les travaux du viaduc de Port-sur-Saône sont en cours et l'ouvrage devrait être livré à la sortie de l'hiver. Pour répondre aux contraintes imposées par le décalage de planning du viaduc, les enrobés ont d'ores et déjà été réalisés de part et d'autres de l'ouvrage. Les travaux rentreront ensuite dans leur phase finale avec la pose de la signalisation et des équipements de la route, ainsi que la réalisation des aménagements paysagers.

À l'issue des dernières inspections de sécurité, la mise en service est prévue en septembre 2021. Les coûts et les délais ont été maîtrisés, malgré les aléas et la crise sanitaire.

S'agissant de la déviation Est de Vesoul, les études préalables à la déclaration d'utilité publique (DUP) ont été finalisées cette année avec notamment, la tenue d'une concertation entre les services de l'État, les collectivités concernées et des acteurs locaux tels que les chambres consulaires ou la SNCF. Ces deux mois de concertation, de fin mai à fin juillet 2020, ont permis de recueillir leur avis et de préciser le projet.

Malgré les deux confinements, l'ensemble des services et leurs partenaires ont pu tenir le calendrier programmé.

Depuis cet automne, le dossier fait l'objet d'une instruction dans le cadre de l'autorisation environnementale unique.

Une fois cette étape franchie, l'enquête publique unique pourra être lancée en février 2021 sur le périmètre concerné par le projet.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Tél.: 03 84 77 70 12

Mél: pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture 70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr



